



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 712-21-2018

AVIS PUBLIC est donné que :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 1^{er} mai 2018, le conseil municipal a adopté le Premier projet de règlement 712-21-2018 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage 712-00-2013 afin de modifier les dispositions relatives aux espaces de stationnement pour les immeubles du groupe d'usages résidentiel (H) ».
Cette modification a pour objectifs de modifier les dispositions relatives au nombre et à la largeur d'un accès à la propriété et de modifier les dispositions relatives à la localisation d'un espace de stationnement hors rue d'un groupe d'usages « résidentiel ».
Ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la Municipalité.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 4 juin 2018 à 18h30 à la salle Simon Lacoste de l'Hôtel de ville, 575, rue Principale, Saint-Amable, Québec. Au cours de cette séance, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et le Conseil entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière durant les heures régulières de bureau.
4. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Amable le 15 mai 2018.

Geneviève Lauzière, L.L. B.

Greffière et sec.-trés. adj.